

Carnaval
de Québec

L'EST ET LA CÔTE-NORD



CROISIÈRES ENTRE RIVIÈRE-AU-RENARD, L'ÎLE D'ANTICOSTI ET HAVRE-SAINT-PIERRE

Le Nordik ne passera plus

BERNARD BÉLANGER
Collaboration spéciale

■ GASPÉ — Définitivement, les services de croisières en Gaspésie ne semblent pas destinés à une longue existence. Après Croisières Carleton/Les Îles qui annonçait récemment l'abandon de son service de croisière entre Carleton et les Îles-de-la-Madeleine, voilà que Croisières Nordik Inc., une filiale du Groupe Desgagnés Inc., annonce la fin des activités du Nordik passeur qui assurait depuis trois étés successifs, un service de croisière entre Rivière-au-Renard, l'Île d'Anticosti et Havre-Saint-Pierre sur la Basse Côte-Nord.

Avec des investissements de plus de 4 millions \$ et des pertes de près de 2,4 millions \$ après trois années d'exploitation, il n'apparaît plus possible aux yeux de la compagnie d'atteindre la rentabilité dans des délais acceptables.

ACHALANDAGE EN BAISSÉ

En fait, malgré l'importante campagne publicitaire de Québec Maritime, l'achalandage est passé à 16 160 personnes en 1996 par rapport à 20 568 personnes en 1995 et 13 572 en 1994. Après avoir enregistré une augmentation de 51,5 % en 1995, l'achalandage a diminué de 21,4 en 1996.

Selon la compagnie, cette diminution de la clientèle correspond en partie à la diminution de l'achalandage touristique des régions concernées, occasionnée par les conditions climatiques et les inondations de juillet sur la Côte-Nord.

« Ce qui a été le plus difficile dans la

décision, a expliqué au SOLEIL le président du Groupe Desgagnés Inc., M. Louis-Marie Beaulieu, c'est que nous croyons toujours à la rentabilité à long terme de notre produit. Mais, a-t-il poursuivi, le point mort de la rentabilité est de 30 000 segments/personnes, et celui-ci ne pourrait être atteint avant plusieurs années, impliquant une accumulation d'autres pertes substantielles que nous ne serions pas en mesure d'absorber. »

Le maire de Gaspé fort déçu de la disparition du service

UNE IMPOSSIBLE RÉDUCTION DES COÛTS

Croisières Nordik affirme que toutes les analyses ont été faites pour baisser les coûts, modifier la tarification, trouver d'autres revenus, changer la saison de navigation, ou minimiser les investissements sur le navire, mais les

études ne donnent pas de résultats positifs et sont contrées par des facteurs négatifs comme la fin de la subvention de Tourisme Québec, l'augmentation substantielle du prix du carburant. « Notre produit n'était pas en cause, rappelle M. Desgagné, puisque les enquêtes menées auprès de la clientèle montrent que nous avons atteint un taux de satisfaction de 92,9 % pour la croisière, que 92,7 % des gens recommanderaient ce voyage à un ami et que 52,1 % d'entre eux auraient l'intention de le refaire. Ces résultats, ajoute-t-il, prouvent que le navire et la qualité du service ne sont pas en cause pour le

faible achalandage. » Pour sa part, le maire de Gaspé, M. Rodrigue Joncas, s'est dit peu surpris de la décision de la compagnie, mais fort déçu puisqu'il s'agit-là de la perte d'une belle infrastructure touristique qui laissait annuellement quelques millions \$ de retombées dans le milieu.

« Le Groupe Desgagnés a manifesté de la bonne volonté dans le dossier, a-t-il mentionné, puisqu'il a maintenu le service en dépassant largement ses engagements financiers et son mandat de transporteur. »

Selon le président du transporteur Croisières Nordik, 700 000 \$ d'investissements annuels seraient nécessaires au cours des quatre ou cinq prochaines années pour maintenir le service, des investissements que Croisières Nordik ne veut plus supporter.



Le Nordik passeur ne sera pas au rendez-vous la saison prochaine en raison notamment d'une baisse importante des touristes en 1996.

RIMOUSKI

Une maison historique et un restaurant rasés par le feu

ERNIE WELLS
collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Une maison centenaire de la rue Saint-Paul, au cœur du centre-ville de Rimouski, qui abritait le réputé restaurant La Vieille Demoiselle, a été complètement détruite par les flammes dans la nuit de mercredi.

Les propriétaires, Roger Beupré et Valérie Daigneault, ainsi que leurs deux jeunes enfants, qui vivaient au premier étage de l'immeuble de 125 ans, ont été réveillés brutalement par un bruit sourd vers les 1 h 15.

« Nous avons pensé immédiatement à nos enfants. Nous sommes sortis dans la rue presque nus et un automobiliste qui passait nous a fait monter dans son véhicule. L'homme a appelé les pompiers avec son téléphone cellulaire », a raconté Roger Beupré. Le couple n'a rien pu sauver.

Le directeur du Service de protection contre les incendies, M. Michel Ramsey, attribue l'origine du feu à une explosion dans la chambre des fournaises de l'immeuble. « L'alarme générale n'a pas été nécessaire. Compte tenu de l'âge de la maison et l'isolation en bran de scie, le feu a couru partout dans les murs et les plafonds. Il a été impossible de sauvegarder la bâtisse. Pendant qu'on éteignait à un endroit, le feu se déclarait ailleurs. Nous avons fait l'impossible pour sauver cette maison. Il fallait aussi protéger les édifices voisins, ce que nous avons réussi à faire », a précisé le directeur



Voilà ce qui restait, hier matin, de cette maison centenaire et du restaurant La Vieille Demoiselle. Vingt pompiers ont combattu l'élément destructeur en réussissant à épargner des flammes les immeubles voisins.

Ramsey, assisté de 20 pompiers et de quatre véhicules majeurs d'intervention.

Le maire de Rimouski, M. Michel Tremblay, s'est rendu constater l'ampleur des dommages. « C'est très malheureux. Nous allons essayer de faire quelque chose », a-t-il dit sans préciser davantage pour le moment. Il y a quelques années, Rimouski avait reconnu le caractère historique de cet

immeuble qui était au départ la maison Desrosiers et qui abritait la boulangerie du même nom. Selon le fondateur du restaurant La Vieille Demoiselle en 1983, M. Louis Amiot, cette bâtisse avait été la première maison de chambres et pension de Rimouski. Les propriétaires se donnent encore quelques jours pour évaluer la situation avant de décider de l'avenir de La Vieille Demoiselle.

BAIE-COMEAU

Des masses de neige qui grèvent les budgets

ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — La région immédiate de Baie-Comeau n'a pas été épargnée depuis le début de l'hiver avec des tempêtes de neige successives qui ont laissé à ce jour plus de 263 centimètres d'accumulation. La situation cause bien des maux de tête aux responsables du déneigement mais les adeptes des sports d'hiver n'ont pas fini de se réjouir.

La quantité de neige tombée après deux mois d'hiver correspond à ce qu'il tombe normalement pendant toute la saison. Le déneigement des artères devient très problématique et le conseil municipal s'est vu forcer d'allouer un budget supplémentaire de 300 000 \$ dans son enveloppe de 2,3 millions \$.

Selon Environnement Canada, Baie-Comeau avait reçu 263,3 centimètres au 5 février comparativement à 187 à la même période l'an dernier. « C'est inhabituel, mais il y a des hivers plus difficiles que d'autres », affirme ironiquement le météorologue, M. Gilbert Bouchard. À titre de comparaison, Mont-Joli a reçu 20 centimètres de moins que Baie-Comeau. La normale serait de 227 centimètres de neige tombée pour un 5 février.

En janvier, les tempêtes se sont suc-

édé et les opérations de déneigement ont été rendu difficiles. Les prévisions budgétaires pour le transport de la neige sont déjà épuisées et il reste encore presque cinq mois d'hiver. Le camionnage a nécessité 5171 heures de travail, en janvier seulement, et les opérations de déneigement se sont poursuivies jusqu'à aujourd'hui. La ville estime qu'elle épuisera totalement les sommes réservées au camionnage (523 000 \$) au cours des prochains jours.

Si ces abondantes précipitations causent des soucis à certains, ce n'est certes pas le cas pour ceux et celles qui s'adonnent aux plaisirs de l'hiver. Les conditions sont idéales dans les sentiers de motoneige de la Côte-Nord où les responsables ne peuvent demander mieux. Même chose du côté du centre de ski Mont-Tibasse où la totalité des pentes sont en opération sur de la neige naturelle.

« Les canons à neige ont été remis jusqu'à l'automne prochain et il n'y a pas de plus belles conditions », selon le responsable, M. Gérard Guy.

Pour ceux qui jugent que l'hiver est difficile, réjouissez-vous puisque Environnement Canada estime que les plus importantes tempêtes font maintenant partie du passé. Par contre, il reste encore quelques mois d'hiver et d'autres précipitations sont à prévoir.

Les budgets d'enlèvement de la neige bientôt épuisés

IMPRIMANTES COULEUR BUBBLE JET™

LES CHEFS DE FILE EN MATIÈRE D'IMAGERIE

CANON ASSISTANCE 24h
1 800 263-1121

Une technologie si évoluée... que vous pouvez presque imprimer la réalité.

BAS-SAINT-LAURENT

Faux transferts de fonds internationaux

Depuis quelques semaines, les présidents d'entreprises de la région du Bas-Saint-Laurent sont sollicités pour des transferts de fonds internationaux. À l'intérieur de l'une de ces lettres, dont LE SOLEIL a obtenu copie, on offre de transférer un montant de 28,6 millions \$ américains directement dans le compte canadien de l'entreprise, en échange d'un pourcentage du dit montant. On a enregistré trois plaintes depuis décembre. On y explique la nature de la transaction ainsi que la démarche à suivre pour effectuer le transfert de fonds dans un compte outre-mer. «En général, ils demandent le numéro de compte bancaire ainsi que le téléphone et le télécopieur de la banque, le tout accompagné d'une lettre d'entente» dit l'agent Jean-Bruno Latour. L'ensemble des lettres parle de transaction urgente et confidentielle. «Ces correspondances ont un caractère frauduleux, même s'il est mentionné que la démarche est légale et que la transaction ne comporte aucun risque». L'escouade des crimes économique enquête actuellement, mais personne n'a encore été arrêté. «Pour l'instant, personne n'est tombé dans le panneau mais il est important de savoir que les citoyens ne doivent en aucun cas fournir d'informations sur leur compte bancaire. Les transactions proposées sont illégales et il est évident qu'ils ne reverront jamais la couleur de leur argent» affirme le policier. ML

LA MALBAIE

Prévention du suicide

Le Comité de prévention du suicide dans Charlevoix mettra deux nouveaux services sur

le pied au cours des prochaines semaines. D'abord, il offrira aux personnes endeuillées par un suicide de se joindre à un groupe d'entraide. Ensuite, il proposera aux personnes ayant des idées suicidaires un service d'accompagnement par parainage. L'organisme opère depuis l'an dernier une ligne 1-800 par laquelle des bénévoles ont réalisé plus de 800 heures d'écoute. Le taux de suicide dans Charlevoix est plus élevé que la moyenne provinciale. D.G.

CÔTE-DU-SUD

Succès environnemental

La protection de l'environnement rencontre de plus en plus d'adeptes dans la région de la Côte-du-Sud et de l'Islet. Au cours de l'année 1996, la cueillette des matières recyclables a connu une hausse de 40% comparée à l'année précédente, soit 800 tonnes métriques au lieu de 550 en 1995. Pour l'année en cours, les responsables de la Corporation environnementale de la Côte-du-Sud (COECOS) espèrent franchir le cap de 1200 tonnes métriques. Ce succès est dû, selon le directeur général de la COECOS, Louis Robert, à l'adhésion de nouvelles municipalités au programme de matières recyclables, à l'ajout de la récupération de métal, verre, plastique et textiles ainsi qu'à une plus grande participation de la population. 17 municipalités du Kamouraska et de l'Islet-nord sont membres de la COECOS. C.T.

EST DU QUÉBEC

La SNEQ félicite Riôtel pour sa bannière

La Société nationale de l'Est du Québec (SNEQ) félicite le Groupe Riôtel Hospitalité, de

Matane, pour le choix de sa nouvelle bannière. «C'est une fierté pour notre région de compter sur la présence de cette chaîne hôtelière québécoise prospère, dans un marché où les intérêts étrangers prennent de plus en plus de place au Québec», signale le directeur général, Gaston Beauchesne. Par ailleurs, la SNEQ dit malheureusement constater que des entreprises empruntent des comportements du passé en adoptant des franchises canadiennes ou américaines et n'affichent que la bannière anglophone telles que «Quality Inn» ou «Comfort Inn». Elle se dit déçue de voir disparaître des noms aussi évocateurs que «Inter-Rives» à Matane ou «Honguedo» à Maria, qui reflétaient les origines françaises, maritimes et autochtones de la région. R.P.

MATANE

89% des gens sont en désaccord avec leur Ville

Selon un sondage maison effectué les 22 et 23 janvier par la Chambre de commerce, région de Matane, 89% des répondants sont en désaccord avec la décision de la Ville de Matane de se retirer du financement du bureau d'information touristique, situé dans la maison du phare. 76% estiment que la municipalité doit couper dans d'autres dépenses pour continuer à investir à ce chapitre (environ 25000 \$) tout en conservant l'équilibre budgétaire. À la question «Qui d'autres que la Ville devraient s'impliquer financièrement dans le dossier du bureau d'information touristique?», les participants répondent: les entreprises ayant un lien avec l'industrie touristique (63%), la MRC (55%), les autres municipalités de la région (42%) et la Chambre de commerce (29%). Cette dernière avait expédié 170 questionnaires auprès de ses membres et elle en a reçu 95, pour un taux de réponse de 56%. R.P.

ÉNERGIE ÉOLIENNE

Un appel d'offres sera bientôt publié

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ CARLETON — Les promoteurs du projet York-Enercon ont reçu l'assurance du ministre des Ressources naturelles Guy Chevrette qu'un appel d'offres sera publié dans les prochaines semaines au sujet d'un achat important d'énergie éolienne produite en Gaspésie.

Cet appel d'offres sera ouvert à tous les producteurs d'énergie, mais Michel Thibault, de la Société de développement économique Gaspésie-les-Iles et porte-parole désigné du groupe York-Enercon, croit que cette firme qui projette un parc éolien et une usine de fabrication de composantes de turbines de 285 millions \$ à Percé part avec une longueur d'avance.

«York-Enercon a déjà fait des analyses dans le secteur Val d'Espoir de Percé, ils ont des tours de mesure, des terrains (...) Les quantités d'énergies n'ont pas été précisées, mais nous avons l'impression, sinon l'assurance, qu'elles seront significatives, peut-être au-delà de 100 mégawatts», croit M. Thibault, qui a rencontré le ministre Chevrette hier, en compagnie de préfet de la MRC Pabok, Claude Cyr, de l'homme d'affaires de Percé Gilles Jean, qui représente aussi York-Enercon, du président du CRCD Gaspésie-les-Iles Henri Lemay et du député de Gaspé, Guy Lelièvre.

La rencontre a rassuré Claude Cyr, surtout parce que le ministre «n'a pas imposé de nombre de mégawatts». Michel Thibault est également soulagé par les propos du ministre Chevrette. «Le ministre Matthias Rioux a indiqué publiquement lundi que le projet de York-Enercon était en veilleuse, ce qui

est faux. Il devait être notre informateur dans ce dossier et il ne l'a pas fait».

Shirley Bishop, porte-parole de M. Chevrette, confirme qu'un lancement d'appel d'offres sera fait, «c'est une question de semaines».

Hydro-Québec va acheter une partie de l'électricité produite par un éventuel complexe éolien, bien que la société publique soit en surplus. «C'est au promoteur qui veut produire davantage de trouver un acheteur pour l'énergie. Il y a un trafic de transit, c'est-à-dire un coût d'utilisation des lignes de transport d'Hydro-Québec, déjà fixé, bien que la Régie de l'énergie reverra ce trafic de transit», explique Mme Bishop.

Michel Thibault dit posséder la garantie du ministre que le ou les projets retenus seront notamment choisis en fonction du nombre d'emplois créés.

Le projet du consortium York-Enercon prévoit l'installation d'un parc d'éoliennes d'environ 250 millions \$. C'est surtout l'usine de fabrication de composantes qui aura un impact sur l'emploi. En avril 1996, le chiffre de 400 emplois était avancé.

Un autre projet, maintenant appelé Le Nordais, doit en principe être construit dans Gaspé-Nord en vertu d'un contrat de 40 mégawatts déjà signé avec Hydro-Québec.

RIMOUSKI

Les gens d'affaires ne veulent pas rater le bateau

ERNIE WELLS

Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Les gens d'affaires de Rimouski ne veulent pas manquer le bateau. À deux mois du début de la saison de navigation du Nordik-Express, à partir du port de Rimouski-Est, des actions se précipitent pour conserver la desserte maritime au-delà de la période d'un an fixé par Québec.

Québec a reconduit le contrat de transporteur Relais-Nordik pour trois ans, mais pour un an à Rimouski-Est. La décision finale sur l'avenir du service sera prise à l'automne.

«Nous devons absolument conserver ce marché de 20 millions \$ par année à Rimouski. Nous sommes à élaborer une stratégie et des actions se précipitent», indique le directeur général de la Chambre de commerce de Rimouski, M. Jean-Louis Dionne.

Parmi les moyens retenus, les fournisseurs de

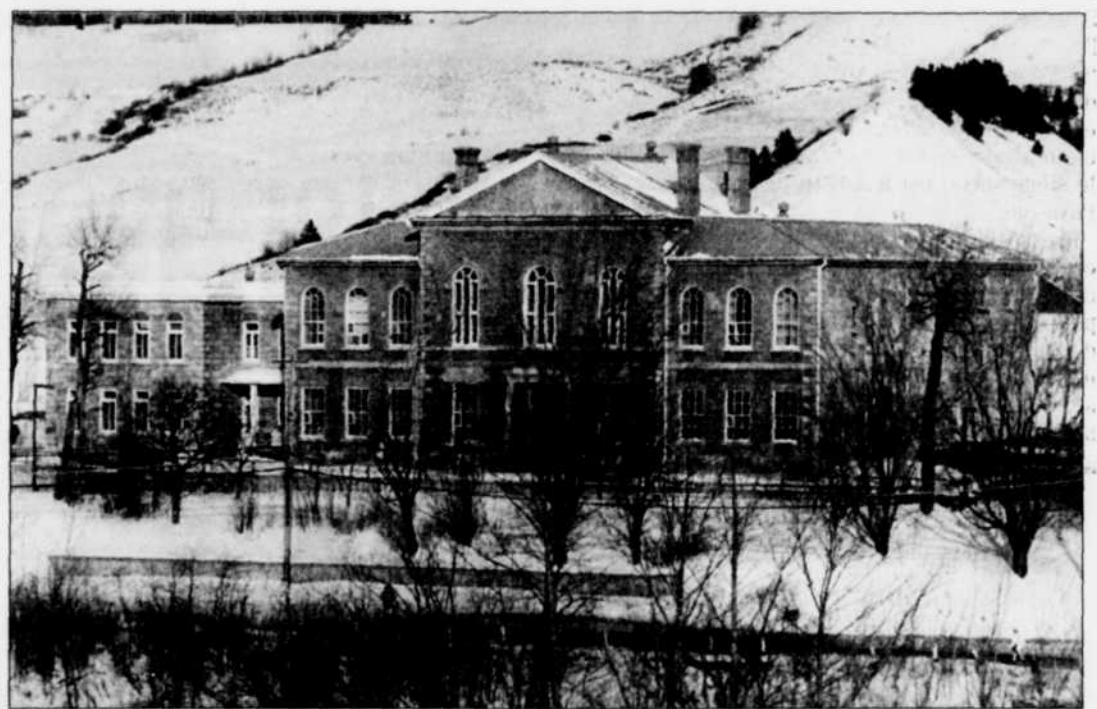
Rimouski est le port le plus avantageux

Rimouski doivent effectuer une visite auprès de leurs clients de la moyenne et Basse-Côte-Nord.

«Même si le taux de satisfaction est élevé, on ne prend rien pour acquis et on est prêt à travailler avec nos clients sur une base d'affaires. De toute façon,

Rimouski-Est est le port le plus avantageux pour la desserte maritime. Les habitudes sont prises depuis 30 ans et des liens familiaux très forts fidélisent notre clientèle», estime M. Dionne.

Selon lui, le pôle le plus concurrentiel demeure Rimouski-Est parce que, dit-il, le prix de revient des marchandises est beaucoup moins cher qu'ailleurs. Pour Jean-Louis Dionne, ce marché est loin d'être perdu. «Le fait que la desserte soit maintenue pour un an à Rimouski-Est, c'est déjà une première victoire.»



Au palais de justice de la Malbaie, c'est l'émoi depuis qu'on a appris l'abolition du poste de substitut du procureur de la couronne.

Le district judiciaire de Charlevoix menacé

DENIS GAUTHIER

Collaboration spéciale

■ LA MALBAIE — Les intervenants juridiques qui gravitent autour du palais de justice de La Malbaie craignent pour l'existence même du district judiciaire de Charlevoix si le ministère de la Justice maintient sa décision d'abolir la permanence au poste de substitut du procureur de la Couronne. Ils ont saisi le député de leurs appréhensions et ils s'apprêtent à demander l'appui de la population pour faire renverser la décision.

«Non seulement le ministère ne réaliserait aucune économie, mais il mettrait les justiciables de Charlevoix dans une classe à part en leur refusant des services qu'il accorde ailleurs», affirme Me Jean-Patrick Sullivan, un avocat de pratique privée qui se fait le porte-parole de ses confrères dans ce dossier.

Il y a une dizaine de jours le ministère de la Justice avait avisé le substitut du procureur de la Couronne à La Malbaie, Me Raynold Bernatchez, que son poste était aboli, le service serait dorénavant dispensé par des procureurs itinérants. Devant le tollé que la décision avait suscité de la part des avocats et des intervenants juridiques du district, Québec était revenu sur sa décision pour la prochaine année en abolissant toutefois la permanence du poste. «C'est la stratégie des petits pas. Nous sommes simplement en sursis», assure Me Sullivan.

Annuellement, le bureau du procureur de la Couronne à La Malbaie traite 600 dossiers d'ordre criminel, 100 causes devant le Tribunal de la jeunesse et 3000 causes statutaires. La cour su-

périeure chambre criminelle siège huit jours par mois. «Le ministère économise des sommes importantes parce que le système est efficace. Avec des procureurs itinérants, nous allons rapidement monter à 20 jours de cour par mois simplement parce que la communication entre les parties sera différente», avance l'avocat.

Les citoyens seraient également perdants. «Nous allons assigner systématiquement tous les témoins alors que leur présence n'est pas nécessaire parce qu'il y a eu admission ou entente au préalable», prédit Me Sullivan. Les avocats craignent aussi que leurs clients ne soient l'objet de détention de trois jours systématiques avant de comparaître sous caution parce qu'aucun procureur n'est disponible à La Malbaie. Les intervenants voient également un effet domino sur les autres services du district comme les greffes et même les effectifs policiers. «Le jour n'est pas loin où les résidents de Charlevoix devront se rendre à Québec pour obtenir justice. Il n'est pas question de laisser passer», conclut Me Sullivan.

Le Salon de la Moto et du VTT de Québec

7-8-9 février 1997

Parc de l'Exposition • Pavillon de l'Agriculture
Amateurs de motos et de VTT:
succombez à la passion lors de la première présentation officielle des modèles 1997 au Québec

Arctic Cat • BMW • Buell • Harley-Davidson • Honda • Kawasaki • Polaris • Suzuki • Triumph • Yamaha

Découvrez deux salles remplies à pleine capacité de motos, VTT, accessoires et vêtements... dans le plus gros salon moto jamais présenté à cet endroit!

Spécialistes sur place: manufacturiers, distributeurs, concessionnaires, assurances, écoles de conduite, ateliers de réparation, chrome, peinture, clubs, associations, assistance routière...et plus!



PRODUIT PAR:

Turbopress inc.

Une collaboration spéciale de:



Admission: \$8

Vendredi: de 14 h à 22 h; samedi: de 10 h à 22 h; dimanche: de 10 h à 17 h

LE MONDE

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Clinton met le cap sur l'an 2002

■ WASHINGTON (d'après AP, AFP et NYTNS) — Le président Bill Clinton, qui a proposé hier au Congrès un budget de 1 690 milliards \$ prévoyant des réductions d'impôts pour la classe moyenne et d'importantes dépenses pour l'éducation, a estimé que le retour à l'équilibre devrait intervenir d'ici 2002.

«J'appelle le Congrès à m'aider à achever ce qui a été entrepris et à équilibrer le budget d'ici 2002, ce qui permettrait d'offrir aux Américains le budget équilibré qu'ils méritent», a souligné le chef de la Maison Blanche dans un communiqué.

M. Clinton a fait du retour à l'équilibre budgétaire l'une des priorités de son second mandat, mais il devra compter sur un Congrès républicain.

Devant la presse, le président américain s'est voulu résolument optimiste, évoquant un budget équilibré non seulement en 2002, mais également pour les 20 années suivantes.

Reste que le plan budgétaire présenté par M. Clinton prévoit une augmentation du déficit national, qui, après quatre années consécutives de baisse, passerait de 107,3 milliards à 125,6 milliards avant de recommencer à regresser. De plus, les deux tiers des 388 milliards de dollars d'économie proposés ne devraient pouvoir devenir réalité avant la fin du mandat présidentiel en 2001.

Dans son plan, le président américain suggère une légère réduction des dépenses militaires, avec un budget de la défense s'élevant à 259,4 milliards \$. Il souhaite en revanche une augmentation de 7 % du budget des affaires étrangères, à 19,5 milliards \$, après un recul évalué à 15 % depuis 1993.

RÉPUBLICAINS

Mais la majorité républicaine a rapidement fait savoir que ce plan était loin de la satisfaire et a prévenu que les tractations entre le Congrès et la Maison-Blanche allaient être ardues. Toutefois, contrairement aux années précédentes, elle a évité la formule habituelle «mort-né» pour le qualifier et n'a pas fait de contre-proposition. «Nous n'avons pas le budget que nous aurions souhaité», a regretté John Kasich (républicain d'Ohio),

président de la Commission du budget de la Chambre des représentants qui conteste la possibilité de parvenir à l'équilibre en 2002.

«Il y aura beaucoup à faire avant de combler le fossé» entre la majorité républicaine et la Maison Blanche, a aussi averti Pete Dominici, président de la Commission du Budget du Sénat.

Cependant, les positions démocrates et républicaines sur les programmes médicaux sont en fait proches.

«Nous ne pouvons plus permettre au gouvernement de vivre au-dessus de ses moyens», a expliqué M. Clinton.

Il a réitéré son opposition à un amendement constitutionnel pour équilibrer les comptes de l'État comme le demande une grande partie des républicains. «Ce serait ni nécessaire, ni sage», a ajouté le président.

Ce projet de budget s'appuie sur des hypothèses économiques réalistes et proches de celles des républicains.

L'administration table sur une croissance variant de 2% en 1998 à 2,3% en 2002 avec une hausse des prix constante de 2,7% et un taux de chômage qui reste à 5,5%. Les taux d'intérêt à long terme calculés sur les émissions du Trésor à 10 ans vont tomber de 6,1% en 1997 à 5,1% en 2002, selon l'administration, reflétant l'élimination du déficit budgétaire.

Prévisions économiques proches de celles des républicains

Une autre faillite bancaire ébranle l'Albanie

VLORA, Albanie (d'après AP) — Les appels au calme et les paroles rassurantes du président Berisha ne semblent rien y faire. Désespérés par la perte de leurs économies, des épargnants ont encore manifesté violemment hier à Vlora, en Albanie.

Pour la seconde journée consécutive, ce port était le théâtre d'une importante manifestation. Quelque 30 000 personnes, furieuses après la faillite d'une nouvelle société d'investissements et les affrontements violents de la veille, manifestaient contre l'attitude de l'État dans cette affaire.

Contredisant les propos de M. Berisha qui affirme dans le journal *Le Monde* d'hier que «la situation est très calme», les manifestants de Vlora réclamaient sa démission. Enfants des écoles, enseignants, vieilles femmes ont rejoint le mouvement déclenché par la faillite, cette semaine, du fonds d'investissement Gjallika.

Il s'agit de la crise la plus grave qu'ait connue ce pays depuis la chute du communisme en 1991-92. L'Albanie est en proie à un mouvement de protestation déclenché par les faillites en série de sociétés d'investissement dans lesquelles des centaines de milliers d'Albanais avaient placé leurs économies, attirés par des taux d'intérêts très élevés; depuis mercredi ils ont été ramenés à 2,5%.

Les sociétés en faillite étaient souvent des systèmes pyramidaux dans lesquels l'argent apporté par les derniers arrivés sert à rémunérer les clients plus anciens. Dès que l'afflux de nouveaux clients se tarit, tout le système s'effondre car il ne repose sur aucun capital réel de base, l'argent n'étant même pas investi dans l'économie. L'argent que l'État s'est engagé à rembourser atteint au maximum entre 50 et 60% des dépôts mais la plus grande partie reste sur des comptes bloqués, ce qui n'est pas fait pour restaurer la confiance des épargnants qui, littéralement, veulent revoir et palper leur argent.

De son côté, le premier ministre Alexander Meksi est intervenu mercredi soir à la télévision d'État pour tenter de dégager le gouvernement de toute responsabilité dans l'effondrement du système d'épargne dit «pyramidal».

«L'État n'est pour rien dans cette affaire. Il s'agit d'un choix individuel, des gens ont gagné à ce jeu et il doit apprendre que l'on risque aussi d'y perdre», a-t-il déclaré.

SERBIE

L'heure est à l'apaisement

BELGRADE (AFP) — L'opposition serbe a annoncé hier soir à Belgrade qu'elle déposerait un amendement à la loi reconnaissant ses victoires aux municipales dans 14 villes.

«Nous présenterons un amendement au projet de loi pour demander la reconnaissance des résultats du 17 novembre à Novi Beograd», a annoncé Vuk Draskovic lors du 79e meeting de l'opposition qui a réuni 20 000 personnes à Belgrade.

Dans cette mairie d'arrondissement de Belgrade, l'opposition affirme avoir remporté 27 sièges sur 55 contre 22 au parti socialiste (SPS) au pouvoir. Après appel de ce résultat, un 3e tour, boycotté par l'opposition, a permis au SPS de remporter 28 sièges, soit la majorité absolue, selon M. Draskovic.

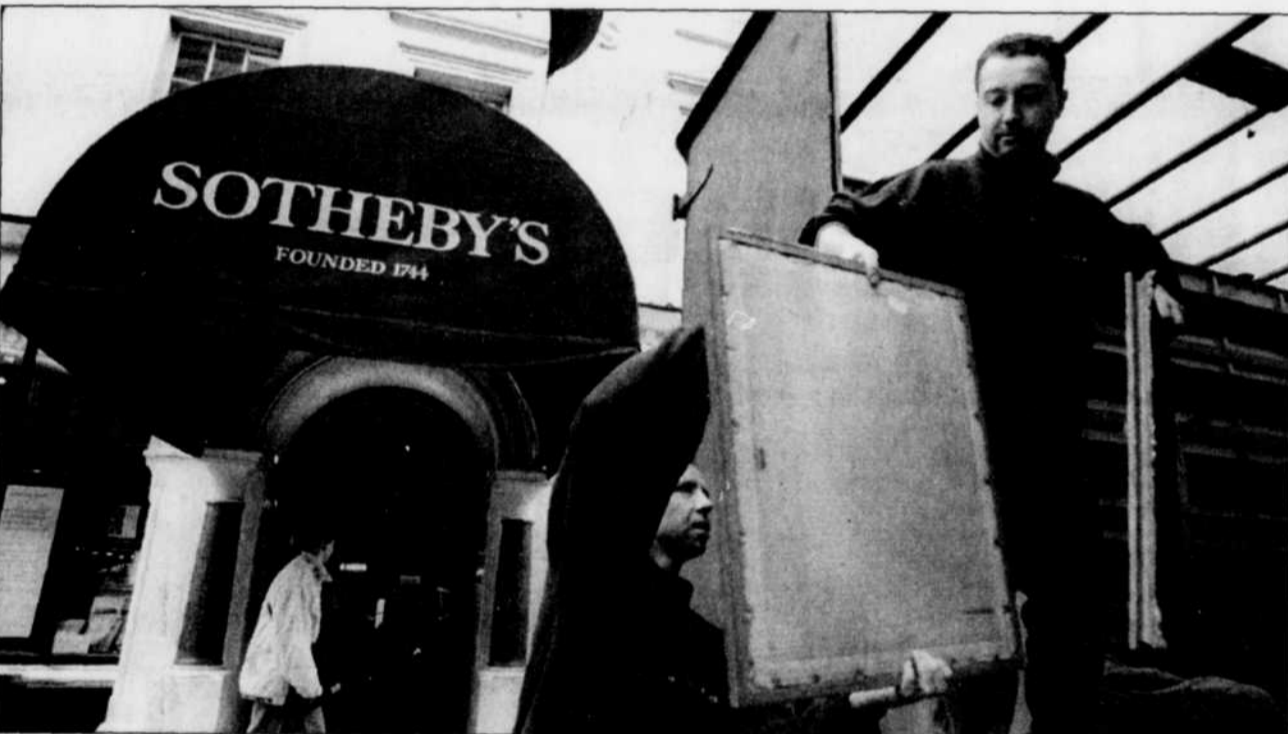
Selon le ministère yougoslave des Affaires étrangères, cette municipalité ne figure pas dans le rapport de la mission de l'OSCE effectuée fin décembre par l'ex-premier ministre espagnol Felipe Gonzalez.

Un autre chef de l'opposition, Zoran Djindjic, a estimé que la reconnaissance des victoires de l'opposition était «seulement un premier pas» et rappelé que l'opposition réclamait également une libéralisation des médias.

L'opposition serbe a néanmoins accepté hier de mettre fin à deux mois et demi de manifestations si le pouvoir reconnaît sa victoire aux municipales de novembre comme s'en est engagé à le faire le président Slobodan Milosevic.

MM. Draskovic et Djindjic ainsi que Vesna Petic, un 3e chef de l'opposition, l'ont dit hier au chef de la diplomatie française Hervé de Charette qui les a invités pour la journée à Paris.

Scandale chez Sotheby's



Des camionneurs livraient comme d'habitude hier des oeuvres d'art chez Sotheby's malgré le scandale qui ébranle la plus vieille et la plus riche firme de ventes aux enchères au monde. La firme créée en 1744 à Londres a été prise au piège par la presse qui accuse la firme d'avoir organisé la sortie illégale d'Italie d'une oeuvre d'art. Cas isolé, explique la célèbre firme, affirmant avoir congédié l'expert impliqué dans cette affaire. Cas isolé ou trafic sur grande échelle, l'affaire est compromettante pour Sotheby's. Car c'est sur sa seule réputation d'expert fiable qu'un marchand d'art peut attirer les propriétaires d'oeuvres. La polémique affecte en outre l'éthique journalistique puisque des gadgets électroniques douteux ont été utilisés dans cette affaire.

La guerre des chiffres bat son plein au procès d'O.J. Simpson

Il disposerait de 16 millions \$, disent les plaignants; il a 9 millions \$ de dettes, affirment ses défenseurs

SANTA MONICA, Californie (AFP) — La fortune actuelle et future d'O.J. Simpson, inexistant selon ses avocats, substantielle selon ses accusateurs, a été disséquée hier à Santa Monica devant le jury qui va devoir se prononcer sur d'éventuels nouveaux dommages et intérêts auxquels pourrait être condamné l'ancien joueur vedette de football américain.

Les six femmes et six hommes qui avaient déclaré mardi O.J. Simpson civilement responsable de la mort de son ex-femme et d'un de ses amis, ont entendu deux thèses diamétralement opposées. L'accusation estime la fortune actuelle et future d'O.J. Simpson à 15.703.529 dollars après impôts et selon la défense, l'ancien sportif a aujourd'hui 9.000.356 dollars de dettes.

Ce dernier chiffre prend en compte les 8,5 millions de dollars de dommages et intérêts auxquels le jury a déjà condamné O.J. Simpson. Ceux-ci avaient pour but de «compenser» les parents de Ronald Goldman pour la

perte de leur fils. Les dommages et intérêts actuellement débattus visent à «punir» O.J. Simpson pour le double meurtre dont il a été déclaré responsable.

«Nous n'avons pas le pouvoir de priver une personne de sa liberté», a déclaré l'avocat de la famille Goldman en demandant au jury de punir O.J. Simpson. «Tout ce que nous pouvons faire est de faire payer de l'argent. Nous parlons de la somme que M. Simpson devrait payer pour avoir pris la vie de deux personnes.»

À l'inverse, Robert Baker, l'avocat d'O.J. Simpson, a affirmé que sa fortune était «virtuellement nulle» et a demandé aux jurés de ne pas infliger de nouveaux dommages et intérêts.

La fortune d'O.J. Simpson est un des facteurs dont les jurés doivent tenir compte pour décider du montant de ces éventuels dommages et intérêts et les deux camps ont appelé leurs experts.

Pour l'accusation, Mark Roesler a estimé que la célébrité de l'ancien

sportif avait toujours une valeur marchande. Il a calculé qu'il pourrait gagner de 2 à 3 millions de dollars par an, en vendant par exemple des autographes ou des souvenirs de sa carrière sportive, ou en monnayant interviews et photographies.

En revanche, selon Leroy Taft, avocat et homme d'affaires d'O.J. Simpson depuis 1969, l'ex-sportif «ne peut pas payer ses factures». L'avocat a affirmé que l'ex-sportif avait gagné à peine 30.000 dollars au cours des six derniers mois, bien qu'il ait «vigoureusement» tenté de vendre des souvenirs ou des autographes.

Toutes les maisons d'édition ont rejeté une offre de livre écrit par O.J. Simpson, a ajouté Leroy Taft, selon qui l'ancien sportif n'a actuellement aucune proposition de contrat. Quant à ses perspectives d'emploi, elles sont selon lui «épouvantables».

Les témoignages doivent se poursuivre aujourd'hui et le jury devrait ensuite se réunir de nouveau pour délibérer.

ÉQUATEUR

Le Congrès veut destituer Bucaram

Le président serait mentalement malade

QUITO (d'après AFP, AP et Reuter) — Une grève générale de 48 heures, entamée mercredi en Équateur, a déclenché une crise politique entre le président équatorien Abdala Bucaram et le Congrès, réuni en session extraordinaire afin de le destituer pour «incapacité mentale».

Personnalité haute en couleur, le président Bucaram avait déclaré récemment «Je suis un fou». L'opposition estime que cela suffit pour justifier sa destitution sans avoir à le soumettre à un examen médical.

PEUR DES FANTOMES

Depuis six mois qu'il est à la tête du pays, il gouverne depuis sa résidence de Guayaquil, au bord du Pacifique où encore depuis de luxueux hôtels de Quito, et il a avoué avoir peur des supposés fantômes qui hanteraient selon lui le palais présidentiel.

Abdala Bucaram, surnommé «El loco» (le fou) par ses ennemis politiques, gouverne son pays de façon de plus en plus controversée, depuis son élection du 7 juillet dernier, avec 54% des voix.

Déterminé à gérer l'Équateur d'une main de fer, réputé pour ses extravagances, passions et sautes d'humeur, cet avocat de 45 ans, fils d'un commerçant d'origine libanaise et d'une Équatorienne, marié et père de quatre fils, se décrit ainsi : «J'ai bon caractère parce que j'aime les gens (...) J'ai d'excellentes relations avec ma famille, je suis un bon père et je serai bon avec mon pays».

Mesurant 1,81 m et arborant une moustache taillée «à la Hitler», M. Bucaram, qui fut champion équatorien junior du 100 m plat, est doté d'un grand charisme et manie avec adresse l'art de la rhétorique, réduisant ses adversaires politiques en cendres grâce à des paroles bien senties.

Outre le sport et la politique, ce producteur et exportateur de mangues, qui reconnaît être à la tête d'une fortune personnelle de 2 millions de dollars, s'est également illustré autrefois par une carrière de chanteur.

Excentrique au possible, s'autoproclamant le président des pauvres et l'ennemi des oligarchies, il a décidé, en septembre, d'offrir son salaire de fonction à des mendiants de Quito jusqu'en l'an 2000.

Aujourd'hui à la tête d'un gouvernement de plus en plus impopulaire, «El loco» a notamment inscrit dans le programme de réformes politiques, économiques et sociales présenté en décembre l'interdiction de la boxe professionnelle, des corridas et de la pornographie à la télévision et au cinéma.

Mais des mesures économiques jugées inflationnistes, également annoncées dans ce programme, ont déclenché mercredi une grève générale de 48 heures — la première depuis le retour de la démocratie en 1979.

HAUSSES DE PRIX

Les grévistes protestent notamment contre les augmentations des prix du gaz domestique (+ 245%), de l'électricité (+ 300%), des communications téléphoniques nationales (+ 1.000%) et du transport urbain (+ 60%).

L'opposition est parvenue à politiser rapidement la crise sociale causée par ces hausses de prix.

Le président a tenté de désamorcer la crise en annonçant hier soir le limogeage de quatre ses ministres ainsi que l'abandon de la moitié de son train de restrictions de mesures économiques.

Le président a décrété mercredi l'état de mobilisation nationale, impliquant l'obligation pour les Équatoriens d'aller travailler. Les armées de terre et de l'air, la marine et la police ont reçu l'ordre de préserver l'ordre public.

Selon la Loi de Sécurité Nationale, vestige des dictatures militaires des années 70, le président peut exiger des Équatoriens qu'ils retournent travailler, et leurs biens et propriétés peuvent être réquisitionnés.

Le décret prévoit que les citoyens désobéissants seront arrêtés, jugés et condamnés, leurs procès pouvant se dérouler devant une juridiction militaire.

BAS-SAINT-LAURENT

Faux transferts de fonds internationaux

Depuis quelques semaines, les présidents d'entreprises de la région du Bas-Saint-Laurent sont sollicités pour des transferts de fonds internationaux. À l'intérieur de l'une de ces lettres, dont LE SOLEIL a obtenu copie, on offre de transférer un montant de 28,6 millions \$ américains directement dans le compte canadien de l'entreprise, en échange d'un pourcentage du dit montant. On a enregistré trois plaintes depuis décembre. On y explique la nature de la transaction ainsi que la démarche à suivre pour effectuer le transfert de fonds dans un compte outre-mer. «En général, ils demandent le numéro de compte bancaire ainsi que le téléphone et le télécopieur de la banque, le tout accompagné d'une lettre d'entente» dit l'agent Jean-Bruno Latour. L'ensemble des lettres parle de transaction urgente et confidentielle. «Ces correspondances ont un caractère frauduleux, même s'il est mentionné que la démarche est légale et que la transaction ne comporte aucun risque». L'escouade des crimes économique enquête actuellement, mais personne n'a encore été arrêté. «Pour l'instant, personne n'est tombé dans le panneau mais il est important de savoir que les citoyens ne doivent en aucun cas fournir d'informations sur leur compte bancaire. Les transactions proposées sont illégales et il est évident qu'ils ne reverront jamais la couleur de leur argent» affirme le policier. ML

LA MALBAIE
Prévention du suicide

Le Comité de prévention du suicide dans Charlevoix mettra deux nouveaux services sur

le pied au cours des prochaines semaines. D'abord, il offrira aux personnes endeuillées par un suicide de se joindre à un groupe d'entraide. Ensuite, il proposera aux personnes ayant des idées suicidaires un service d'accompagnement par parrainage. L'organisme opère depuis l'an dernier une ligne 1-800 par laquelle des bénévoles ont réalisé plus de 800 heures d'écoute. Le taux de suicide dans Charlevoix est plus élevé que la moyenne provinciale. D.G.

CÔTE-DU-SUD
Succès environnemental

La protection de l'environnement rencontre de plus en plus d'adeptes dans la région de la Côte-du-Sud et de l'Islet. Au cours de l'année 1996, la cueillette des matières recyclables a connu une hausse de 40% comparée à l'année précédente, soit 800 tonnes métriques au lieu de 550 en 1995. Pour l'année en cours, les responsables de la Corporation environnementale de la Côte-du-Sud (COECOS) espèrent franchir le cap de 1200 tonnes métriques. Ce succès est dû, selon le directeur général de la COECOS, Louis Robert, à l'adhésion de nouvelles municipalités au programme de matières recyclables, à l'ajout de la récupération de métal, verre, plastique et textiles ainsi qu'à une plus grande participation de la population. 17 municipalités du Kamouraska et de l'Islet-nord sont membres de la COECOS. C.T.

EST DU QUÉBEC

La SNEQ félicite Riôtel pour sa bannière

La Société nationale de l'Est du Québec (SNEQ) félicite le Groupe Riôtel Hospitalité, de

Matane, pour le choix de sa nouvelle bannière. «C'est une fierté pour notre région de compter sur la présence de cette chaîne hôtelière québécoise prospère, dans un marché où les intérêts étrangers prennent de plus en plus de place au Québec», signale le directeur général, Gaston Beauchesne. Par ailleurs, la SNEQ dit malheureusement constater que des entreprises empruntent des comportements du passé en adoptant des franchises canadiennes ou américaines et n'affichent que la bannière anglophone telles que «Quality Inn» ou «Comfort Inn». Elle se dit déçue de voir disparaître des noms aussi évocateurs que «Inter-Rives» à Matane ou «Honguedo» à Maria, qui reflétaient les origines françaises, maritimes et autochtones de la région. R.P.

MATANE

89% des gens sont en désaccord avec leur Ville

Selon un sondage maison effectué les 22 et 23 janvier par la Chambre de commerce, région de Matane, 89% des répondants sont en désaccord avec la décision de la Ville de Matane de se retirer du financement du bureau d'information touristique, situé dans la maison du phare. 76% estiment que la municipalité doit couper dans d'autres dépenses pour continuer à investir à ce chapitre (environ 25000 \$) tout en conservant l'équilibre budgétaire. À la question «Qui d'autres que la Ville devraient s'impliquer financièrement dans le dossier du bureau d'information touristique?», les participants répondent: les entreprises ayant un lien avec l'industrie touristique (63%), la MRC (55%), les autres municipalités de la région (42%) et la Chambre de commerce (29%). Cette dernière avait expédié 170 questionnaires auprès de ses membres et elle en a reçu 95, pour un taux de réponse de 56%. R.P.

ÉNERGIE ÉOLIENNE

Un appel d'offres sera bientôt publié

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ CARLETON — Les promoteurs du projet York-Enercon ont reçu l'assurance du ministre des Ressources naturelles Guy Chevrette qu'un appel d'offres sera publié dans les prochaines semaines au sujet d'un achat important d'énergie éolienne produite en Gaspésie.

Cet appel d'offres sera ouvert à tous les producteurs d'énergie, mais Michel Thibault, de la Société de développement économique Gaspésie-les-Iles et porte-parole désigné du groupe York-Enercon, croit que cette firme qui projette un parc éolien et une usine de fabrication de composantes de turbines de 285 millions \$ à Percé part avec une longueur d'avance.

«York-Enercon a déjà fait des analyses dans le secteur Val d'Espoir de Percé, ils ont des tours de mesure, des terrains (...) Les quantités d'énergies n'ont pas été précisées, mais nous avons l'impression, sinon l'assurance, qu'elles seront significatives, peut-être au-delà de 100 mégawatts», croit M. Thibault, qui a rencontré le ministre Chevrette hier, en compagnie de préfet de la MRC Pabok, Claude Cyr, de l'homme d'affaires de Percé Gilles Jean, qui représente aussi York-Enercon, du président du CRCD Gaspésie-les-Iles Henri Lemay et du député de Gaspé, Guy Lelièvre.

La rencontre a rassuré Claude Cyr, surtout parce que le ministre n'a pas imposé de nombre de mégawatts. Michel Thibault est également soulagé par les propos du ministre Chevrette. «Le ministre Matthias Rioux a indiqué publiquement lundi que le projet de York-Enercon était en veilleuse, ce qui

est faux. Il devait être notre informateur dans ce dossier et il ne l'a pas fait».

Shirley Bishop, porte-parole de M. Chevrette, confirme qu'un lancement d'appel d'offres sera fait, c'est une question de semaines.

Hydro-Québec va acheter une partie de l'électricité produite par un éventuel complexe éolien, bien que la société publique soit en surplus. «C'est au promoteur qui veut produire davantage de trouver un acheteur pour l'énergie. Il y a un trafic de transit, c'est-à-dire un coût d'utilisation des lignes de transport d'Hydro-Québec, déjà fixé, bien que la Régie de l'énergie reverra ce trafic de transit», explique Mme Bishop.

Michel Thibault dit posséder la garantie du ministre que le ou les projets retenus seront notamment choisis en fonction du nombre d'emplois créés.

Le projet du consortium York-Enercon prévoit l'installation d'un parc d'éoliennes d'environ 250 millions \$. C'est surtout l'usine de fabrication de composantes qui aurait un impact sur l'emploi. En avril 1996, le chiffre de 400 emplois était avancé.

Un autre projet, maintenant appelé Le Nordais, doit en principe être construit dans Gaspé-Nord en vertu d'un contrat de 40 mégawatts déjà signé avec Hydro-Québec.

RIMOUSKI

Les gens d'affaires ne veulent pas rater le bateau

ERNIE WELLS

Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Les gens d'affaires de Rimouski ne veulent pas manquer le bateau. À deux mois du début de la saison de navigation du Nordik-Express, à partir du port de Rimouski-Est, des actions se précisent pour conserver la desserte maritime au-delà de la période d'un an fixé par Québec.

Québec a reconduit le contrat du transporteur Relais-Nordik pour trois ans, mais pour un an à Rimouski-Est. La décision finale sur l'avenir du service sera prise à l'automne.

«Nous devons absolument conserver ce marché de 20 millions \$ par année à Rimouski. Nous sommes à élaborer une stratégie et des actions se précisent», indique le directeur général de la Chambre de commerce de Rimouski, M. Jean-Louis Dionne.

Parmi les moyens retenus, les fournisseurs de Rimouski doivent effectuer une visite auprès de leurs clients de la moyenne et Basse-Côte-Nord.

«Même si le taux de satisfaction est élevé, on ne prend rien pour acquis et on est prêt à travailler avec nos clients sur une base d'affaires. De toute façon, Rimouski-Est est le port le plus avantageux pour la desserte maritime. Les habitudes sont prises depuis 30 ans et des liens familiaux très forts fidélisent notre clientèle», estime M. Dionne.

Selon lui, le pôle le plus concurrentiel demeure Rimouski-Est parce que, dit-il, le prix de revient des marchandises est beaucoup moins cher qu'ailleurs. Pour Jean-Louis Dionne, ce marché est loin d'être perdu. «Le fait que la desserte soit maintenue pour un an à Rimouski-Est, c'est déjà une première victoire.»

Rimouski est le port le plus avantageux



Au palais de justice de la Malbaie, c'est l'émoi depuis qu'on a appris l'abolition du poste de substitut du procureur de la couronne.

Le district judiciaire de Charlevoix menacé

DENIS GAUTHIER

Collaboration spéciale

■ LA MALBAIE — Les intervenants juridiques qui gravitent autour du palais de justice de La Malbaie craignent pour l'existence même du district judiciaire de Charlevoix si le ministère de la Justice maintient sa décision d'abolir la permanence au poste de substitut du procureur de la Couronne. Ils ont saisi le député de leurs appréhensions et ils s'apprêtent à demander l'appui de la population pour faire renverser la décision.

«Non seulement le ministère ne réaliserait aucune économie, mais il mettrait les justiciables de Charlevoix dans une classe à part en leur refusant des services qu'il accorde ailleurs», affirme Me Jean-Patrick Sullivan, un avocat de pratique privée qui se fait le porte-parole de ses confrères dans ce dossier.

Il y a une dizaine de jours le ministère de la Justice avait avisé le substitut du procureur de la Couronne à La Malbaie, Me Raymond Bernatchez, que son poste était aboli, le service serait dorénavant dispensé par des procureurs itinérants. Devant le tollé que la décision avait suscité de la part des avocats et des intervenants juridiques du district, Québec était revenu sur sa décision pour la prochaine année en abolissant toutefois la permanence du poste. «C'est la stratégie des petits pas. Nous sommes simplement en sursis», assure Me Sullivan.

Annuellement, le bureau du procureur de la Couronne à La Malbaie traite 600 dossiers d'ordre criminel, 100 causes devant le Tribunal de la jeunesse et 3000 causes statutaires. La cour su-

périeure chambre criminelle siège huit jours par mois. «Le ministère économise des sommes importantes parce que le système est efficace. Avec des procureurs itinérants, nous allons rapidement monter à 20 jours de cour par mois simplement parce que la communication entre les parties sera différente», avance l'avocat.

Les citoyens seraient également perdants. «Nous allons assigner systématiquement tous les témoins alors que leur présence n'est pas nécessaire parce qu'il y a eu admission ou entente au préalable», prédit Me Sullivan. Les avocats craignent aussi que leurs clients ne soient l'objet de détention de trois jours systématiques avant de comparaître sous caution parce qu'aucun procureur n'est disponible à La Malbaie. Les intervenants voient également un effet domino sur les autres services du district comme les greffes et même les effectifs policiers. «Le jour n'est pas loin où les résidents de Charlevoix devront se rendre à Québec pour obtenir justice. Il n'est pas question de laisser passer», conclut Me Sullivan.

Le Salon

de la Moto et du VTT de Québec

7-8-9 février 1997

Parc de l'Exposition • Pavillon de l'Agriculture
Amateurs de motos et de VTT:
succombez à la passion lors de la première présentation officielle des modèles 1997 au Québec

Arctic Cat • BMW • Buell • Harley-Davidson • Honda • Kawasaki • Polaris • Suzuki • Triumph • Yamaha

Découvrez deux salles remplies à pleine capacité de motos, VTT, accessoires et vêtements... dans le plus gros salon moto jamais présenté à cet endroit!

Spécialistes sur place: manufacturiers, distributeurs, concessionnaires, assurances, écoles de conduite, ateliers de réparation, chrome, peinture, clubs, associations, assistance routière...et plus!



PRODUIT PAR:
Turbopress inc.

Une collaboration spéciale de:



Admission: \$8

Vendredi: de 14 h à 22 h; samedi: de 10 h à 22 h; dimanche: de 10 h à 17 h

LE MONDE

Une autre faillite bancaire ébranle l'Albanie

VLORA, Albanie (d'après AP) — Les appels au calme et les paroles rassurantes du président Berisha ne semblent rien y faire. Désespérés par la perte de leurs économies, des épargnants ont encore manifesté violemment hier à Vlora, en Albanie.

Pour la seconde journée consécutive, ce port était le théâtre d'une importante manifestation. Quelque 30 000 personnes, furieuses après la faillite d'une nouvelle société d'investissements et les affrontements violents de la veille, manifestaient contre l'attitude de l'Etat dans cette affaire.

Contredisant les propos de M. Berisha qui affirme dans le journal *Le Monde* d'hier que « la situation est très calme », les manifestants de Vlora réclamaient sa démission. Enfants des écoles, enseignants, vieilles femmes ont rejoint le mouvement déclenché par la faillite, cette semaine, du fonds d'investissement Gjallica.

Il s'agit de la crise la plus grave qu'ait connue ce pays depuis la chute du communisme en 1991-92. L'Albanie est en proie à un mouvement de protestation déclenché par les faillites en série de sociétés d'investissement dans lesquelles des centaines de milliers d'Albanais avaient placé leurs économies, attirés par des taux d'intérêts très élevés; depuis mercredi ils ont été ramenés à 2,5%.

Les sociétés en faillite étaient souvent des systèmes pyramidaux dans lesquels l'argent apporté par les derniers arrivés sert à rémunérer les clients plus anciens. Dès que l'afflux de nouveaux clients se tarit, tout le système s'effondre car il ne repose sur aucun capital réel de base, l'argent n'étant même pas investi dans l'économie. L'argent que l'Etat s'est engagé à rembourser atteint au maximum entre 50 et 60% des dépôts mais la plus grande partie reste sur des comptes bloqués, ce qui n'est pas fait pour restaurer la confiance des épargnants qui, littéralement, veulent revoir et palper leur argent.

De son côté, le premier ministre Alexander Meksi est intervenu mercredi soir à la télévision d'Etat pour tenter de dégager le gouvernement de toute responsabilité dans l'effondrement du système d'épargne dit « pyramidal ».

« L'Etat n'est pour rien dans cette affaire. Il s'agit d'un choix individuel, des gens ont gagné à ce jeu et il doit venir apprendre que l'on risque aussi d'y perdre », a-t-il déclaré.

SERBIE

L'heure est à l'apaisement

BELGRADE (AFP) — L'opposition serbe a annoncé hier soir à Belgrade qu'elle déposerait un amendement à la loi reconnaissant ses victoires aux municipales dans 14 villes.

« Nous présenterons un amendement au projet de loi pour demander la reconnaissance des résultats du 17 novembre de Novi Beograd », a annoncé Vuk Draskovic lors du 79e meeting de l'opposition qui a réuni 20 000 personnes à Belgrade.

Dans cette mairie d'arrondissement de Belgrade, l'opposition affirme avoir remporté 27 sièges sur 55 contre 22 au parti socialiste (SPS) au pouvoir. Après appel de ce résultat, un 3e tour, boycotté par l'opposition, a permis au SPS de remporter 28 sièges, soit la majorité absolue, selon M. Draskovic.

Selon le ministre yougoslave des Affaires étrangères, cette municipalité ne figure pas dans le rapport de la mission de l'OSCE effectuée fin décembre par l'ex-premier ministre espagnol Felipe Gonzalez.

Un autre chef de l'opposition, Zoran Djindjic, a estimé que la reconnaissance des victoires de l'opposition était « seulement un premier pas » et rappelé que l'opposition réclamait également une libéralisation des médias.

L'opposition serbe a néanmoins accepté hier de mettre fin à deux mois et demi de manifestations si le pouvoir reconnaît sa victoire aux municipales de novembre comme s'est engagé à le faire le président Slobodan Milosevic.

MM. Draskovic et Djindjic ainsi que Vesna Pesic, un 3e chef de l'opposition, l'ont dit hier au chef de la diplomatie française Hervé de Charette qui les a invités pour la journée à Paris.

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Clinton met le cap sur l'an 2002

■ WASHINGTON (d'après AP, AFP et NYTNS) — Le président Bill Clinton, qui a proposé hier au Congrès un budget de 1 690 milliards \$ prévoyant des réductions d'impôts pour la classe moyenne et d'importantes dépenses pour l'éducation, a estimé que le retour à l'équilibre devrait intervenir d'ici 2002.

« J'appelle le Congrès à m'aider à achever ce qui a été entrepris et à équilibrer le budget d'ici 2002, ce qui permettrait d'offrir aux Américains le budget équilibré qu'ils méritent », a souligné le chef de la Maison Blanche dans un communiqué.

M. Clinton a fait du retour à l'équilibre budgétaire l'une des priorités de son second mandat, mais il devra compter sur un Congrès républicain.

Devant la presse, le président américain s'est voulu résolument optimiste, évoquant un budget équilibré non seulement en 2002, mais également pour les 20 années suivantes.

Reste que le plan budgétaire présenté par M. Clinton prévoit une augmentation du déficit national, qui, après quatre années consécutives de baisse, passerait de 107,3 milliards à 125,6 milliards avant de recommencer à regresser. De plus, les deux tiers des 388 milliards de dollars d'économie proposés ne devraient pouvoir devenir réalité avant la fin du mandat présidentiel en 2001.

Dans son plan, le président américain suggère une légère réduction des dépenses militaires, avec un budget de la défense s'élevant à 259,4 milliards \$. Il souhaite en revanche une augmentation de 7% du budget des affaires étrangères, à 19,5 milliards \$, après un recul évalué à 15% depuis 1993.

RÉPUBLICAINS

Mais la majorité républicaine a rapidement fait savoir que ce plan était loin de la satisfaisant et a prévu que les tractations entre le Congrès et la Maison-Blanche allaient être ardues. Toutefois, contrairement aux années précédentes, elle a évité la formule habituelle « mort-né » pour le qualifier et n'a pas fait de contre-proposition.

« Nous n'avons pas le budget que nous aurions souhaité », a regretté John Kasich (républicain d'Ohio),

Prévisions économiques proches de celles des républicains

président de la Commission du budget de la Chambre des représentants qui conteste la possibilité de parvenir à l'équilibre en 2002.

« Il y aura beaucoup à faire avant de combler le fossé » entre la majorité républicaine et la Maison Blanche, a aussi averti Pete Dominici, président de la Commission du Budget du Sénat.

Cependant, les positions démocrates et républicaines sur les programmes médicaux sont en fait proches.

« Nous ne pouvons plus permettre au gouvernement de vivre au-dessus de ses moyens », a expliqué M. Clinton.

Il a réitéré son opposition à un amendement constitutionnel pour équilibrer les comptes de l'Etat comme le demande une grande partie des républicains. « Ce serait ni nécessaire, ni sage », a ajouté le président.

Ce projet de budget s'appuie sur des hypothèses économiques réalistes et proches de celles des républicains.

L'administration table sur une croissance variant de 2% en 1998 à 2,3% en 2002 avec une hausse des prix constante de 2,7% et un taux de chômage qui reste à 5,5%. Les taux d'intérêt à long terme calculés sur les émissions du Trésor à 10 ans vont tomber de 6,1% en 1997 à 5,1% en 2002, selon l'administration, reflétant l'élimination du déficit budgétaire.

ÉQUATEUR

Le Congrès veut destituer Bucaram

Le président serait mentalement malade

QUITO (d'après AFP, AP et Reuter) — Une grève générale de 48 heures, entamée mercredi en Équateur, a déclenché une crise politique entre le président équatorien Abdala Bucaram et le Congrès, réuni en session extraordinaire afin de le destituer pour « incapacité mentale ».

Personnalité haute en couleur, le président Bucaram avait déclaré récemment « Je suis un fou ». L'opposition estime que cela suffit pour justifier sa destitution sans avoir à le soumettre à un examen médical.

PEUR DES FANTOMES

Depuis six mois qu'il est à la tête du pays, il gouverne depuis sa résidence de Guayaquil, au bord du Pacifique où encore depuis de luxueux hôtels de Quito, et il a avoué avoir peur des supposés fantômes qui hanteraient selon lui le palais présidentiel.

Abdala Bucaram, surnommé « El loco » (le fou) par ses ennemis politiques, gouverne son pays de façon de plus en plus controversée, depuis son élection du 7 juillet dernier, avec 54% des voix.

Déterminé à gérer l'Équateur d'une main de fer, réputé pour ses extravagances, passions et sautes d'humeur, cet avocat de 45 ans, fils d'un commerçant d'origine libanaise et d'une Équatorienne, marié et père de quatre fils, se décrit ainsi : « J'ai bon caractère parce que j'aime les gens (...) J'ai d'excellentes relations avec ma famille, je suis un bon père et je serai bon avec mon pays ».

Mesurant 1,81 m et arborant une moustache taillée « à la Hitler », M. Bucaram, qui fut champion équatorien junior du 100 m plat, est doté d'un grand charisme et manie avec adresse l'art de la rhétorique, réduisant ses adversaires politiques en cendres grâce à des paroles bien senties.

Outre le sport et la politique, ce producteur et exportateur de mangues, qui reconnaît être à la tête d'une fortune personnelle de 2 millions de dollars, s'est également illustré autrefois par une carrière de chanteur.

Excentrique au possible, s'autoproclamant le président des pauvres et l'ennemi des oligarchies, il a décidé, en septembre, d'offrir son salaire de fonction à des mendiants de Quito jusqu'en l'an 2000.

Aujourd'hui à la tête d'un gouvernement de plus en plus impopulaire, « El loco » a notamment inscrit dans le programme de réformes politiques, économiques et sociales présenté en décembre l'interdiction de la boxe professionnelle, des corridas et de la pornographie à la télévision et au cinéma.

Mais des mesures économiques jugées inflationnistes, également annoncées dans ce programme, ont déclenché mercredi une grève générale de 48 heures — la première depuis le retour de la démocratie en 1979.

HAUSSES DE PRIX

Les grévistes protestent notamment contre les augmentations des prix du gaz domestique (+ 245%), de l'électricité (+ 300%), des communications téléphoniques nationales (+ 1.000%), et du transport urbain (+ 60%).

L'opposition est parvenue à politiser rapidement la crise sociale causée par ces hausses de prix.

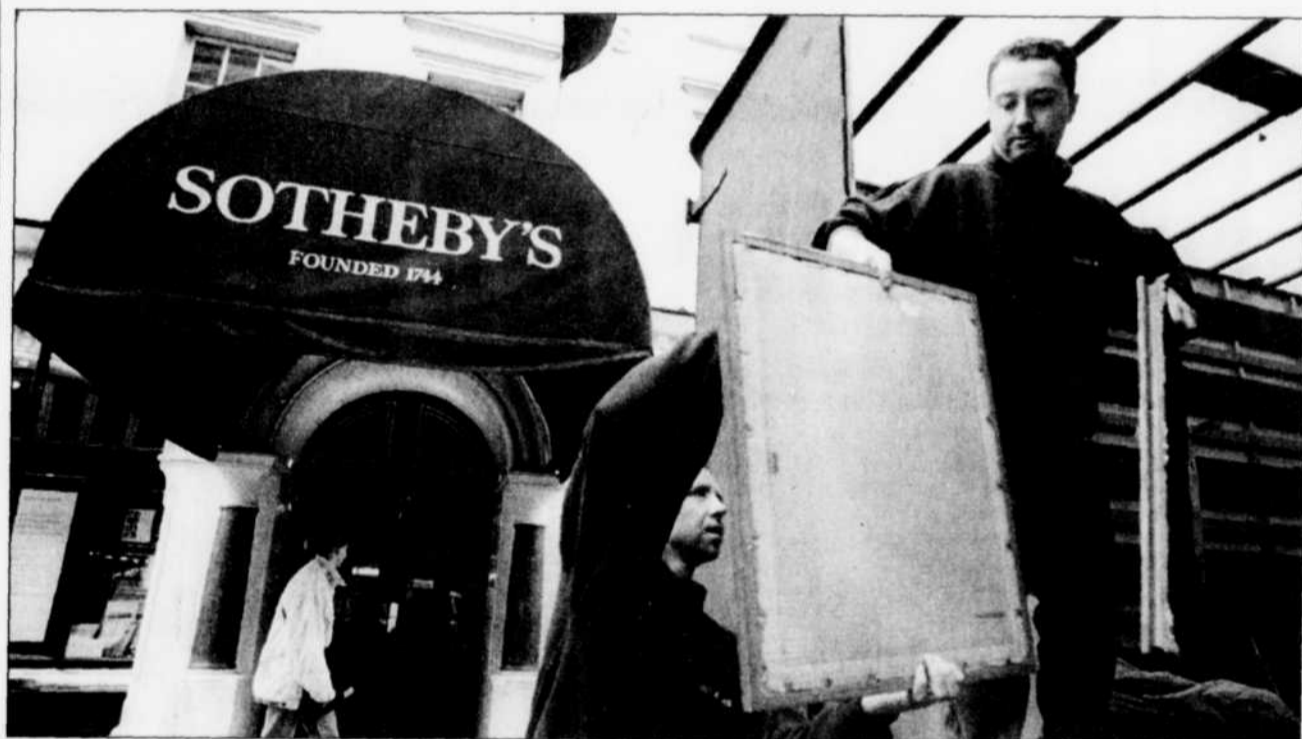
Le président a tenté de désamorcer la crise en annonçant hier soir le limogeage de quatre ses ministres ainsi que l'abandon de la moitié de son train de restrictions de mesures économiques.

Le président a décrété mercredi l'état de mobilisation nationale, impliquant l'obligation pour les Équatoriens d'aller travailler. Les armées de terre et de l'air, la marine et la police ont reçu l'ordre de préserver l'ordre public.

Selon la Loi de Sécurité Nationale, vestige des dictatures militaires des années 70, le président peut exiger des Équatoriens qu'ils retournent travailler, et leurs biens et propriétés peuvent être réquisitionnés.

Le décret prévoit que les citoyens désobéissants seront arrêtés, jugés et condamnés, leurs procès pouvant se dérouler devant une juridiction militaire.

Scandale chez Sotheby's



Des camionneurs livraient comme d'habitude hier des oeuvres d'art chez Sotheby's malgré le scandale qui ébranle la plus vieille et la plus riche firme de ventes aux enchères au monde. La firme créée en 1744 à Londres a été prise au piège par la presse qui accuse la firme d'avoir organisé la sortie illégale d'Italie d'une oeuvre d'art. Cas isolé, explique la célèbre firme, affirmant avoir congédié l'expert impliqué dans cette affaire. Cas isolé ou trafic sur grande échelle, l'affaire est compromettante pour Sotheby's. Car c'est sur sa seule réputation d'expert fiable qu'un marchand d'art peut attirer les propriétaires d'oeuvres. La polémique affecte en outre l'éthique journalistique puisque des gadgets électroniques douteux ont été utilisés dans cette affaire.

La guerre des chiffres bat son plein au procès d'O.J. Simpson

Il disposerait de 16 millions \$, disent les plaignants; il a 9 millions \$ de dettes, affirment ses défenseurs

SANTA MONICA, Californie (AFP) — La fortune actuelle et future d'O.J. Simpson, inexistante selon ses avocats, substantielle selon ses accusateurs, a été disséquée hier à Santa Monica devant le jury qui va devoir se prononcer sur d'éventuels nouveaux dommages et intérêts auxquels pourrait être condamné l'ancien joueur vedette de football américain.

Les six femmes et six hommes qui avaient déclaré mardi O.J. Simpson civilement responsable de la mort de son ex-femme et d'un de ses amis, ont entendu deux thèses diamétralement opposées. L'accusation estime la fortune actuelle et future d'O.J. Simpson à 15.703.529 dollars après impôts et selon la défense, l'ancien sportif a aujourd'hui 9.000.356 dollars de dettes.

Ce dernier chiffre prend en compte les 8,5 millions de dollars de dommages et intérêts auxquels le jury a déjà condamné O.J. Simpson. Ceux-ci avaient pour but de « compenser » les parents de Ronald Goldman pour la

perte de leur fils. Les dommages et intérêts actuellement débattus visent à « punir » O.J. Simpson pour le double meurtre dont il a été déclaré responsable.

« Nous n'avons pas le pouvoir de priver une personne de sa liberté », a déclaré l'avocat de la famille Goldman en demandant au jury de punir O.J. Simpson. « Tout ce que nous pouvons faire est le faire payer de l'argent. Nous parlons de la somme que M. Simpson devrait payer pour avoir pris la vie de deux personnes. »

À l'inverse, Robert Baker, l'avocat d'O.J. Simpson, a affirmé que sa fortune était « virtuellement nulle » et a demandé aux jurés de ne pas infliger de nouveaux dommages et intérêts.

La fortune d'O.J. Simpson est un des facteurs dont les jurés doivent tenir compte pour décider du montant de ces éventuels dommages et intérêts et les deux camps ont appelé leurs experts.

Pour l'accusation, Mark Roesler a estimé que la célébrité de l'ancien

sportif avait toujours une valeur marchande. Il a calculé qu'il pourrait gagner de 2 à 3 millions de dollars par an, en vendant par exemple des autographes ou des souvenirs de sa carrière sportive, ou en monnayant interviews et photographies.

En revanche, selon Leroy Taft, avocat et homme d'affaires d'O.J. Simpson depuis 1969, l'ex-sportif « ne peut pas payer ses factures ». L'avocat a affirmé que l'ex-sportif avait gagné à peine 30.000 dollars au cours des six derniers mois, bien qu'il ait « vigoureusement » tenté de vendre des souvenirs ou des autographes.

Toutes les maisons d'édition ont rejeté une offre de livre écrit par O.J. Simpson, a ajouté Leroy Taft, selon qui l'ancien sportif n'a actuellement aucune proposition de contrat. Quant à ses perspectives d'emploi, elles sont selon lui « épouvantables ».

Les témoignages doivent se poursuivre aujourd'hui et le jury devrait ensuite se réunir de nouveau pour délibérer.

CHAMPIONNATS
DE PATINAGESargeant
et Wirtz
prennent
l'initiative

VANCOUVER (PC) — Kristy Sargeant d'Alax, en Alberta, et Kris Wirtz de Marathon, en Ontario, ont pris l'avance au terme du programme court chez les couples, hier, aux championnats canadiens de patinage artistique.

Le duo tente de détrôner les champions en titre Michelle Menzies de Cambridge, en Ontario, et Jean-Michel Bombardier, de Laval.

Sargeant et Wirtz les ont déjà battus grâce à leur septième position aux championnats mondiaux à Edmonton l'an dernier, un rang devant les champions canadiens.

LE COUPLE SAVARD/BRADET

Ils désirent répéter leur exploit sur la glace du GM Place, ce soir, à l'occasion du programme libre. Hier, ils ont devancé les Québécois Marie-Claude Savard-Gagnon et Luc Bradet, de Baie-Saint-Paul.

Menzies et Bombardier sont 3e à la suite d'une malencontreuse chute et ils devront redoubler d'ardeur pour conserver leur titre. Le Canada enverra deux couples aux championnats mondiaux à Lausanne, en Suisse, le mois prochain.

En danse junior, l'équipe de Cap-Rouge formée de Cindy Bouras et Jean-Nicholas Chagnon a pris l'initiative, Marjolaine Mineau, de Chambly, et Dana Grant, de Cornwall occupent le 2e rang à égalité avec un autre duo.

Chez les hommes juniors, Emanuel Sandhu de Richmond Hill, en Ontario, domine après le programme court.

JO SPÉCIAUX

Des Irlandais
skient enfin
sur de
la neige

TORONTO (AFP) — L'ambiance est à la fête aux 6e Jeux olympiques spéciaux d'hiver, ouverts aux déficients intellectuels, qui réunissent jusqu'à demain environ 2000 athlètes en provenance de 80 pays à Toronto et Collingwood (Ontario).

Au-delà des compétitions organisées dans cinq disciplines officielles (ski alpin, ski de fond, patinage artistique, patinage de vitesse et hockey sur plancher), ces Jeux, qui se déroulent tous les quatre ans depuis 1968, sont l'occasion pour les athlètes de vivre « une expérience sportive et sociale enrichissante », indiquent les organisateurs.

L'événement a donné lieu à plusieurs moments de réjouissance, petits et grands, pour les athlètes. Ainsi, 1500 d'entre eux ont pu assister mercredi à un match de basket professionnel, les propriétaires de l'équipe de Toronto dans la NBA, les Raptors, leur ayant remis des billets pour le match contre l'équipe de Cleveland.

Une juge canadienne a pour sa part donné des patins aux jeunes de l'équipe de patinage de vitesse de Côte d'Ivoire, qui étaient arrivés sans cette indispensable pièce d'équipement. Quant aux jeunes skieurs irlandais, ils ont eu le bonheur de skier pour la première fois de leur vie sur de la neige, leur entraînement s'étant déroulé sur une surface artificielle recouverte de billes de plastique, a indiqué leur entraîneur, Eddie Sythes.



Miguel Laso de la Vega Lopez n'a pu retenir ses larmes après avoir remporté une médaille d'argent en ski lpin.

COUPE DAVIS

Pire que Chicoutimi!
Roger Smith, des Bahamas, défendra son
pays dans un Montréal enneigé

■ MONTRÉAL (PC) — Roger Smith, des Bahamas, n'était guère préoccupé de se retrouver hier dans une ville complètement enneigée, loin de son pays ensoleillé des Caraïbes, et d'être à la veille d'affronter un joueur classé 429 rangs devant lui au classement de l'ATP.



Daniel Nestor et Roger Smith s'affrontent au cours du premier match.

« La dernière fois que nous avons joué au Canada, il y a environ 12 ans, c'était à Chicoutimi, au Québec, a rappelé Smith en souriant. Je ne pensais pas voir pire. » Agé de 33 ans, il a été désigné par le tirage au sort pour affronter le Torontois Daniel Nestor, à l'occasion du premier match de la Coupe Davis entre les Bahamas et le Canada.

Nestor occupe le 114e échelon mondial tandis que Smith est le numéro 543. « J'ai vu tellement de choses se produire au fil des ans. De la façon dont les tournois sont organisés aujourd'hui, le classement ne dit pas tout. Tout le monde peut retourner la balle. Au bout du compte, quelques points ici et là et une bonne préparation mentale au bon moment font souvent la différence. »

La rencontre inaugurale de la série trois de cinq commencera à 16h aujourd'hui au Centre de tennis du parc Jarry. Nestor et Smith seront suivis sur le court par Sébastien Lareau, de Boucherville, le meilleur Canadien en simple en 104e position, contre le meilleur Bahamien Mark Knowles, classé 126e.

Lareau et Grant Connell, de Vancouver, feront équipe pour le duel des doubles demain et ils affronteront Smith et Knowles. Si nécessaire, Lareau affrontera Smith et Nestor se mesurera à Knowles pour les matchs de simples dimanche.

Le Canada est largement favori pour vaincre les Bahamas dans le groupe un de la zone américaine et ainsi obtenir le droit d'affronter le Venezuela en avril afin de décrocher une place pour le tournoi de qualifications du prestigieux groupe mondial. S'ils l'emportent en fin de se-

maine, les joueurs canadiens partageront un montant de 50 000 \$, selon l'entente conclue avec Tennis Canada.

UN BALAYAGE ENVISAGÉ

Ils parlent même de balayer leurs rivaux dans les trois premiers affrontements, même si Nestor est d'accord avec Smith pour affirmer que les matchs de la Coupe Davis sont différents de ceux des tournois du circuit professionnel. « Le classement mondial ne signifie rien, a avancé Nestor, âgé de 24 ans. Vous jouez pour votre pays. »

Nestor le sait pertinemment, lui qui a déjà battu le Suédois Stefan Edberg en Coupe Davis. Établi comme le joueur numéro un de l'équipe canadienne par le capitaine Louis Cayer, Nestor évite donc de se frotter dès le premier jour à Knowles, son coéquipier des doubles sur le circuit ATP. Les deux hommes pourraient toutefois croiser le fer lors du match décisif de dimanche. En carrière, Knowles montre une fiche de 3-1 face à Nestor.

« C'est sans doute préférable que nous nous affrontions pas dès le départ, a dit Knowles, âgé de 25 ans. Mais j'espère que nous jouerons l'un contre l'autre dimanche pour déterminer le pays gagnant. » Le Canada mise sur trois des 20 meilleurs joueurs de double au monde en Connell (no 3), Nestor (11) et Lareau (17). Si le match de simple de Lareau va à la limite de cinq sets ce soir, Nestor le remplacera possiblement pour le match des doubles. Une salle comble enthousiaste de 1800 personnes est attendue pour chacune des rencontres.

Le Canada est favori pour affronter le Venezuela

Le combat Lewis/McCall:
champion de l'ombre

LAS VEGAS (AFP) — Le Britannique Lennox Lewis tentera de reprendre ce soir à Las Vegas le titre de champion du monde des lourds (WBC) qu'il avait détenu pendant deux ans, d'octobre 1992 à septembre 1994, en prenant sa revanche sur son vainqueur de l'époque l'Américain Oliver McCall.

Les deux hommes se disputeront la couronne abandonnée à l'automne par Mike Tyson, avant que celui-ci ne perde le 9 novembre à Las Vegas le titre WBA au profit d'Evander Holyfield. Avec pour le vainqueur la certitude d'être bien placé dans l'ombre des deux leaders de la catégorie en attendant la revanche entre Tyson et Holyfield le 3 mai.

McCall, 31 ans, avait infligé le 24 septembre 1994 à Lewis la seule défaite de sa carrière professionnelle, le déposant du titre WBC de la catégorie qu'il devait ensuite défendre victorieusement contre Larry Holmes avant de le céder au Britannique Frank Bruno. Depuis McCall est allé d'abus d'alcool et de drogue en cures de désintoxication, la dernière en date, la quatrième, remontant seulement à décembre dernier après

qu'il eut pulvérisé la vitrine d'un hôtel de Nashville (Tennessee), où il s'entraînait pour rencontrer Lewis, en y projetant un arbre de Noël.

Ce dernier incident avait fait douter de ses possibilités d'être prêt à temps pour le combat. « Je serai d'une manière ou d'une autre toujours en traitement toute ma vie », a-t-il souligné mercredi, faisant valoir toutefois que ses ennemis n'avaient fait que « le rendre plus fort ».

McCall abordera le combat avec un palmarès de 28 victoires (6 défaites), 20 d'entre elles avant la limite dont la plus spectaculaire celle acquise au 2e round, d'une maîtrise droite, sur Lewis pourtant donné favori à 5 contre 1. Également âgé de 31 ans, ce dernier se déclare maintenant plus sûr, grâce en partie à Emanuel Stewart, devenu son entraîneur après avoir été celui de McCall. Lewis n'a plus boxé depuis maintenant 9 mois et une victoire de peu aux points en dix reprises sur l'Américain Ray Mercer à New York, mais il ne craint pas de manquer de ring.

Hier, il a affiché un imposant 114 kg lors de la pesée. Jamais il n'avait atteint un tel poids. Son adversaire a été pesé à 107,5 kg.



Oliver McCall fait étalage de sa force devant son adversaire Lennox Lewis.

Tiger Woods résiste à la chaleur

BANGNA, Thaïlande (AP) — Tiger Woods a résisté à la chaleur hier pour ramener une carte de 70 lors de la première ronde du tournoi asiatique Honda tandis que Lee Petters a survécu à un coup de bâton sur le nez pour prendre l'avance avec une ronde de 66, six coups sous la normale.

Woods, qui avait quitté au 13e trou mercredi du tournoi pro-am à cause, selon les organisateurs, de l'épuisement causé par la chaleur et d'une intoxication alimentaire, a mal joué avec ses fers et plusieurs coups roulés n'ont pas été calés dans sa ronde de deux coups sous la normale. « J'ai fait des erreurs mentales autant que des erreurs physiques. Mais ce n'est qu'une ronde et tout score sous la normale constitue un bon départ. Ce tournoi est spécial car c'est ici que ma mère est née. »

Petters se souviendra aussi de la première ronde, lui qui prend part à son premier tournoi depuis qu'il est devenu un joueur professionnel à plein temps. Il a été atteint au visage par le bâton de son partenaire de jeu, Shakeep Hussain, du Pakistan, qui effectuait un élan de pratique au moment où il quittait le tertre de départ du

14e trou. Touché directement sur le nez et il s'est effondré sur le terrain. Il saignait abondamment et il est resté au sol pendant plusieurs minutes.

« Mais après m'être levé, a dit Petters, j'ai réussi un oiseau sur le trou, et je lui ai alors dit de me frapper à nouveau... »

TWAY REMET ÇA... 11 ANS PLUS TARD

À Torrey Pines (San Diego), Bob Tway est de retour au sommet là où il a remporté la victoire, il y a 11 ans, quand il a connu la saison de sa carrière. Il a ramené une carte de 64, huit coups sous la normale, pour compléter hier la première ronde du Buick Invitational avec une avance d'un coup sur Jay Don Blake, le gagnant de 1991, Olin Browne et Taylor Smith.

Tway a été choisi le joueur de l'année de la PGA en 1986 après avoir dominé dans quatre tournois. Il avait remporté le championnat de la PGA par un coup devant Greg Norman. Il s'agissait alors de sa deuxième saison sur le circuit de la PGA. Il avait battu Bernhard Langer à l'issue de deux trous éliminatoires pour remporter le tournoi de San Diego.

EN BREF

John Newcombe se décide

Après avoir hésité jusqu'au dernier moment, John Newcombe, le capitaine de l'équipe de tennis australienne, a finalement décidé d'aligner Mark Woodforde et Pat Rafter dans les simples du premier tour de la coupe Davis opposant l'Australie à la France. Ils affronteront respectivement Arnaud Boetsch et Cédric Pioline. Brad Woodbridge et Woodforde seront associés dans le double demain face à Guy Forget et Guillaume Raoux. (AP)

Le hooliganisme en baisse

Le hooliganisme est en passe d'être vaincu en Angleterre. Selon une enquête, il enregistre une baisse de 20% depuis trois saisons. Ce résultat est notamment dû aux travaux effectués dans les stades. Si le hooliganisme est en baisse (5523 arrestations lors de la saison 1993-1994, 5105 en 1994-1995 et 4334 en 1995-1996), la fréquentation du public est en augmentation (AFP)

Jeu blanc des Gouverneurs

Jérôme Morin est très avare depuis le début du Tournoi international midget de Drummondville. Hier, le gardien des Gouverneurs de Sainte-Foy a réussi un second jeu blanc de suite alors qu'Éric Chouinard a marqué trois buts dans une victoire de 5-0 contre Fredericton. Jérôme Dumont et Mathieu Biron sont les autres marqueurs. Les Gouverneurs affronteront Charlottown aujourd'hui à 17 h

Le club L'Envol

Plusieurs belles performances ont été réalisées en fin de semaine lors de la compétition de gymnastique du club L'Envol. Dans la catégorie novice secondaire, on retrouve dans l'ordre Fiona Joncas, Fannie Caron-Cloutier et Julie Bouffard, dans le novice primaire, c'est Isabelle Côté, Marie-Ève Picard et Rachelle Boisvert-Cloutier, dans l'intermédiaire il y a Ann Châteauevert, Maude Clavet et Vicky Hébert et dans la catégorie avancée c'est Marie-Hélène Cloutier, Véronique Proulx et Mélanie Boulet.

Le Rouge et Or au Relais

Julie Desruisseaux et Henrick Simard seront à la tête d'une délégation de 22 athlètes du Rouge et Or lors de la deuxième épreuve du calendrier de ski alpin universitaire. Les compétitions se déroulent demain et dimanche au centre Le Relais et à chaque fois ça commence à 10 h. Au classement masculin, Laval est au sixième rang et au troisième chez les femmes.

GRANDE VENTE
DE FÉVRIER

50%
SUR TOUT*

- SKIS ALPINS
- SKIS DE FOND
- PLANCHES À NEIGE
- BOTTES DE MARCHÉ
- HOCKEY

* Sauf vélos

ENTREPÔT DU SPORT

3005 chemin Ste-Foy, Ste-Foy / 657-6878